

18.06.2007 - 13:30 Uhr

## ASTAG - Bourse de transit par les Alpes: Scepticisme dans l'UE

Berne (ots) -

L'Association suisse des transports routiers ASTAG a pris connaissance avec étonnements du fait que l'idée d'une bourse de transit par les Alpes ne se heurte manifestement pas en dehors de la Suisse à un consentement, telle que cela a jusqu'ici toujours été communiquée par le DETEC. Ainsi, le Ministre des Transports Autrichiens s'est également prononcé négativement à la fin de la dernière semaine. Outre les arguments matériels qui parlent contre l'affirmation des autorités fédérales est ainsi fortement relativé, selon lequel le projet est également au niveau international consensuel. Le Parlement demande par conséquent à l'ASTAG de renoncer à la bourse de transit par les Alpes et de l'exclure de la loi de transport de marchandises.

Conformément aux nouveaux plans du Conseil fédéral, le déplacement des transports de la route sur le rail doit être transposé à l'avenir au moyen d'une bourse de transit par les Alpes (ATB) qui prévoit des plafonds annuels fixes de droits de passage et comprend sa vente aux enchères libre. Dans le projet de texte pour une nouvelle loi pour le transport de marchandises qui a été distribuée au Parlement, elle est représentée comme l'instrument central. L'Association suisse des transports routiers ASTAG est d'autant plus étonnée du fait que le projet est manifestement également rejeté à la majorité dans les Etats voisins de la Suisse. A la fin de la semaine, le Ministre des Transports Autrichiens, M. Werner Faymann s'est prononcé notamment indubitablement dans les médias contre une bourse de transit par les Alpes.

En principe, une bourse de transit par les Alpes aussi pour les des réflexions matérielles n'a absolument pas de sens. De ce fait, premièrement un contingentement du transport des marchandises routier serait ainsi introduit mais qui ne correspond pas aux besoins du marché, il est déterminé et planifié économiquement par l'État. Deuxièmement, la spéculation avec des droits de passage pourrait se développer librement, étant donné que le commerce, même les instituts financiers et les requins boursiers doivent être ouverts.

Il est toutefois étonnant que cette attitude soit partagée manifestement aussi largement dans l'UE. Comme mesure d'urgence nécessaire, l'ASTAG exige par conséquent que la bourse de transit par les Alpes soit exclue du projet de texte de transport de marchandises. Il n'est pas possible que la Suisse légifère en toute hâte et affaiblisse ainsi inutilement sa position de négociation par rapport à l'UE dans d'autres dossiers.

Contact:

ASTAG Association suisse des transports routiers  
Michael Gehrken  
Weissenbühlweg 3  
3007 Berne  
Tél.: +41/31/370'85'24

